

ABONNEMENT.

Saumur
En ad. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 9
Poste :
En ad. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
ou chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 19 NOVEMBRE

UN DÉBUT PLEIN DE PROMESSES.

La législature est âgée de dix jours et le premier conflit se produit.

Les plus généreux donnent un mois au cabinet Brisson; les autres, comme M. Rochefort l'a fait mardi à la réunion des cadets, ne lui accordent que dix jours; si le Congrès n'est pas avancé et fixé au plus tard au 4^e décembre, on donnera immédiatement la poussée qui doit jeter bas cet édifice vermoulu. Ce n'est donc qu'une question d'heures.

Les républicains viendront-ils dire que c'est la minorité monarchique qui a provoqué ce conflit?

Elle n'a encore rien dit, rien fait. Elle n'a ni combattu ni soutenu le cabinet. Elle n'a ni plus levé les épaules, ni plus ri que les gauches pendant la lecture de la psalmodie brissonnienne.

Et puis M. Clémenceau, que la peur de prendre immédiatement un portefeuille de président du conseil qui coule successivement tous ceux qui le portent fait tourner au Paul Bert, déclare que les trois millions cinq cent mille électeurs qui ont envoyé la Chambre la minorité monarchique ne comptent pas et qu'en tout état de cause un cabinet ne pourra tomber devant une coalition républicano-monarchique.

Nous verrons ce qu'il adviendra dans la pratique de cette théorie fantaisiste. Pour le moment, nous nous contentons de l'enregistrer et de tirer à la fois de la théorie clémenceauiste et du début des factions républicaines parlementaires cette conclusion :

Que sans que la droite ait fait un signe, sans qu'elle ait mis un bulletin dans l'urne, après dix jours seulement de législature, les conflits que, suivant les journaux républicains, devait écarter le triomphe des candidats de la République, se produisent, troublent le pays, affolent le monde des affaires,

que l'anarchie sort de la boîte parlementaire.

Beau début. EDOUARD GRIMBLON.

UN MENSONGE.

La politique gouvernementale, d'après la déclaration du cabinet, va continuer d'un côté à dépenser des millions au Tonkin, à Madagascar, et, de l'autre, à augmenter des impôts pour suffire à de telles dépenses et combler le déficit budgétaire.

L'augmentation des impôts figure donc dans le programme de la nouvelle Chambre. Or, la Justice nous rappelle que « beaucoup de députés, des plus modérés, ont été élus en déclarant que les monarchistes mentaient, quand ils affirmaient la nécessité d'augmenter les impôts. »

Contribuables, électeurs, souvenez-vous de ces démentis et voyez aujourd'hui quels ont été les auteurs du mensonge; sont-ce les candidats monarchistes ou les candidats républicains qui ont surpris votre bonne foi?

Chronique générale.

D'après le pointage fait à la réunion tenue par les radicaux, sous la présidence de M. Lefèvre et sur l'initiative de M. Clémenceau, la Chambre compterait 200 radicaux.

Les signataires de la proposition relative à l'amnistie sont actuellement au nombre de 406. Les promoteurs de la proposition attendent les délibérations de la réunion plénière pour se concerter avant de la déposer.

Les nouveaux députés sont au nombre de 443, sur lesquels 60 ont donné actuellement leur adhésion à la proposition de se constituer en groupe.

Quelques journaux ont annoncé que pour

échapper à la proposition d'amnistie, le gouvernement aurait résolu de gracier Louise Michel, Krapotkine et deux condamnés dans le procès de Lyon.

L'Intransigeant daigne prévenir M. Brisson qu'il « s'illusionne beaucoup s'il croit un seul instant que cette demi-mesure empêchera que la proposition d'amnistie soit portée à la tribune dans le courant de la semaine ». Au fait, pourquoi les intransigeants accepteraient-ils leur grâce? Ils sont les maîtres de la République.

Plusieurs membres de la réunion de la rue Cadet ne sont point décidés à accorder un délai trop long au cabinet Brisson. Ils veulent essayer de condamner le plus tôt possible la déclaration ministérielle et tenter de renverser le cabinet.

AUX BALKANS.

Vraisemblablement, à l'heure où nous écrivons, le prince Milan est entré à Sofia. Mais cette entrée triomphale ne termine que le premier acte du drame des Balkans. En effet, on annonce la prochaine entrée en scène de la Turquie, et, à sa suite, de la Russie et de l'Autriche qui se préparent sans bruit à la lutte décisive qu'elles savent bien ne pouvoir toujours éviter.

Le comte Kalouky exprimait l'autre jour l'espoir, assez dubitatif, même dans sa bouche, que la paix pourrait être maintenue entre les grandes puissances de l'Europe, la guerre dut-elle éclater entre les petits États du Danube. Il est permis de craindre que ce modeste vœu ne se réalise pas et que l'incendie allumé par le roi Milan ne s'étende bientôt aux États voisins. La Serbie et la Bulgarie ne sont guère en toute cette affaire que l'avant-garde de deux empires entre lesquels la main puissante du prince de Bismarck a bien pu maintenir jusqu'à présent les apparences d'un concert intime, mais qu'elle ne saurait toujours retenir sur la pente où les entraînent leurs destinées. C'est devant ce conflit presque inévitable et qui

peut tout embraser, que la France, grâce à la République, va se présenter sans argent, sans marine, sans armée.

Comme on le voit, la question est assez grave pour que l'on se préoccupe des conséquences d'une guerre, en apparence sans gravité, mais en réalité capable de mettre le feu à l'Europe.

À l'heure actuelle, il n'est pas possible de prévoir, même d'une façon éloignée, ces redoutables conséquences.

LEBIEZ ET WALDECK.

« La République a un droit supérieur à tous les autres droits : celui de vivre ».

Ainsi s'est exprimé M. Waldeck-Rousseau dans son discours de Dinan.

C'est la paraphrase du mot de la République française :

« L'intérêt de la République est au-dessus de tout, est supérieur à tout. »

Périssent les colonies plutôt qu'un principe! s'écriait un Waldeck de la première Révolution.

Périsse la France plutôt que la République dont nous vivons! s'écrie aujourd'hui le Waldeck de l'opportunisme.

Il nous souvient d'avoir entendu développer la théorie de M. Waldeck-Rousseau par l'assassin Lebiez.

— Pourquoi avez-vous tué cette malheureuse femme? lui demandait le président des assises.

Et Lebiez, se posant en partisan de Darwin, répondait :

— J'ai obéi à la loi supérieure du « combat pour la vie; » de la « concurrence vitale. »

Cette façon de comprendre et de pratiquer le « droit de vivre » a conduit Lebiez à la guillotine.

Nous prenons la liberté de recommander cet exemple aux méditations du trop darwinien Waldeck.

UN DÉMENTI.

Nous nous empressons de publier le démenti suivant que M. Joseph Denais vient d'adresser au *Matin* :

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE COMPAGNON INVISIBLE

Par Anais SÉGALAS

II

UN DIMANCHE A NEW-YORK.

(Suite)

Mais un cri de surprise lui fit lever la tête. Il vit à la porte de la salle de billard un homme qui était arrêté sur le seuil et le regardait d'un air étrange.

Cet homme n'était pas un des voyageurs de l'hôtel. C'était un habitant de New-York.

Il était entré à l'hôtel ce jour-là pour consulter le registre placé sur le bureau du keeper ou gardien, et voir s'il n'y trouverait pas le nom d'un de ses correspondants, qu'il attendait impatiemment.

Il avait entendu le choc des billes, qui l'avait fait tressaillir et courir d'un seul bond à la salle de billard.

En entendant le cri de surprise qu'il avait jeté, Léopold s'était arrêté net, et pendant que l'inconnu le regardait fixement, à son tour il l'examinait avec curiosité.

C'était ce qui s'appelle un homme superbe, mais non pas un homme charmant : il avait la taille haute, la physionomie sévère et glaciale; son visage, aux grands traits réguliers, avait bien le type de ces figures essentiellement anglaises, qui sont loin d'être des figures tapageuses, comme celles de nos méridionaux, et dont les cheveux et les yeux se font remarquer par les demi-teintes; les favoris étaient d'un blond pâle, la chevelure d'un blond fade et les yeux d'un bleu terne.

— Vous me faites l'honneur de me regarder, monsieur, lui dit Léopold, auriez-vous quelque chose à me dire? Parlez. Est-ce que par hasard vous voudriez faire une partie de billard avec moi? Ah! parbleu, j'en serais ravi.

Pour toute réponse, l'Américain haussa les épaules.

— Hein? dit Léopold. Est-ce moi, par hasard, ou est-ce le billard que vous dédaignez?

— Ce n'est pas le billard, je l'aime infiniment.

— Ah! reprit Léopold, dont la colère s'allumait, alors c'est moi.

— Ce n'est pas vous, je ne vous connais pas. Mais dans nos villes d'Amérique, on ne joue pas au billard le dimanche.

— Ah! voilà qui est trop fort! s'écria Léopold, en jetant violemment la queue de billard sur le tapis.

Il se dirigea avec impatience vers la porte et

murmura, en se parlant à lui-même :

— Il faut bien s'occuper pourtant, je vais écrire mes lettres.

— Il est probable que l'on ne vous donnera ni plume ni encre, un dimanche, dit l'Américain, qui l'avait entendu.

— Ah! mais, s'écria Léopold, dont le sang commençait à bouillir dans les veines; s'il en est ainsi, je quitte New-York, je pars à l'instant.

— Vous ne trouverez pas d'omnibus, pour vous conduire à la gare; on ne voyage pas le dimanche.

— C'en est trop! s'écria Léopold. Après tout, je suis bien stupide de vous écouter, je suis libre de faire ce que je veux, ne vous mêlez pas de mes affaires.

Et reprenant la queue de billard, il fit un magnifique carambolage. Il allait en essayer un second, lorsqu'il sentit une main de fer qui l'arrêtait; il se retourna brusquement et vit l'Américain, qui s'était rapproché de lui pour lui saisir le bras.

— De quel droit, monsieur, voulez-vous m'empêcher de jouer? s'écria Léopold.

— Je ne veux pas que les étrangers donnent de mauvais exemples dans nos villes, où l'on ne fait rien le dimanche.

— Fort bien, dit Léopold, les dents serrées, l'œil étincelant de colère... Ainsi, chez vous, on ne joue pas au billard le dimanche?

— Non.

— On n'écrit pas ses lettres le dimanche?

— Non.

— On ne voyage pas le dimanche, continua-t-il? au comble de la fureur.

— Non.

— Et donne-t-on un soufflet le dimanche? s'écria-t-il, en appliquant à l'Américain un vigoureux soufflet.

III

LE BOIS D'HOBOKEN

Le premier mouvement de l'Américain fut de rendre à Léopold le soufflet qu'il lui avait donné, car c'était un homme intègre et qui était habitué à rendre rigoureusement ce qu'il avait reçu.

Il levait déjà la main, mais ses mouvements étaient toujours si mesurés, même dans la colère, que Léopold eut le temps de lui arrêter le bras, en lui disant avec son impétuosité habituelle, et sans réfléchir qu'il faut un certain temps pour les préliminaires d'un duel :

— Je vous rendrai raison sur le terrain, aujourd'hui même, si vous voulez.

— Oh! non, on ne se bat pas en duel le dimanche.

— Oh! s'écria Léopold, quelle patience il faudrait avoir avec cet homme! Eh bien! alors, demain.

— Laissez-moi réfléchir, répondit l'Américain,

« Un écrivain connu sous le pseudonyme de « Henry des Houx », et dont je désire vivement ne plus avoir à m'occuper ici, a cru pouvoir se permettre de m'attribuer, dans un article du journal le *Matin*, la publication faite par le *Figaro* :

» 1^o D'une analyse de l'encyclique *Immortale Dei*;

» 2^o D'une lettre de M^{sr} Freppel, évêque d'Angers, relative audit M. Henry des Houx et à feu son *Journal de Rome*.

» Cette double assertion sert de prétexte à l'ex-directeur du feu *Journal de Rome* pour se livrer contre moi à des imputations que je ne veux même pas prendre la peine de qualifier.

» Mais je tiens à donner ici à cette double assertion le démenti le plus formel.

» Le journal le *Matin* a reçu dès hier communication de ce démenti.

» JOSEPH DENAIS. »

**

Il n'est plus question, parmi les républicains, d'autre chose que de sauver la République.

Le mouvement de désaffection qui s'est manifesté dans les élections inquiète tous les groupes du parti. Ils sentent que le terrain vacille et ils voudraient bien le consolider, s'il se peut faire.

**

LE *Vive l'Empereur* ! DE M. PIERRE BLANC.

M. Pierre Blanc, député de la Savoie, quand il présida la Chambre par droit de *Vétusté*, rappelait que dans un autre discours il avait déclaré « aimer la France comme une mère qu'on a retrouvée et qu'on ne veut plus perdre ».

C'était maladroit à lui de rappeler ce discours. Il l'avait tenu en 1869 au Comice agricole d'Albertville, couvrant des fleurs de sa rhétorique déjà fanée l'empereur Napoléon III et le préfet de la Savoie, M. de Lassus.

Le *Courrier des Alpes* a retrouvé ce discours et le publie :

« Eh bien, Monsieur, disait-il à M. de Lassus, votre nom restera attaché à cette grande œuvre de réparation, car nous savons avec quelle ardeur vous avez traduit les intentions généreuses et bienveillantes de l'Empereur, avec quel bonheur vous avez puisé dans cette main inépuisable pour la Savoie; nous savons surtout que c'est par vous que nous sommes écoutés et aimés aux Tuileries.

» Je ne retracerai pas les bienfaits de votre administration : ils sont distribués partout avec une égale justice. »

Acclamer la République, quand on a tourné des phrases de mirilton en l'honneur de Napoléon III, c'est déjà fort joli.

Mais réclamer l'épuration du personnel après avoir filé l'amour parfait avec les fonctionnaires de l'Empire, cela dépasse la mesure.

Le député d'Albertville abuse de ses cheveux blancs et se montre plus volage qu'il ne sied à un octogénaire.

Tant de légèreté est excusable seulement

quand on sort de l'enfance ou quand on y rentre.

**

Un nouvel héritier à la succession de Victor Hugo vient de surgir :

C'est un pauvre cordonnier de Naples, Pasquale Hugo, qui ne se doutait guère de sa parenté avec l'illustre auteur des *Orientales* et de la *Légende des siècles*.

Voici — telle qu'on nous la rapporte — l'origine de sa parenté. Il faut avouer, toutefois, que l'histoire paraît suspecte. En 1795, parmi les officiers français qui vinrent dans les provinces de Naples, se trouvait Sigisbert Hugo, le père du grand poète. Il était accompagné de son frère Georges. Lorsque le général Hugo fut nommé gouverneur de la province d'Avellino, il confia son frère Georges aux soins du duc d'Andrea.

Georges Hugo épousa une jeune fille noble, Maria Geronima d'Arrighi. Le jeune ménage alla demeurer à Andrea, et bientôt il lui naquit un fils, qui reçut le nom d'Antonio. Mais, en rédigeant la déclaration de naissance, une erreur fut commise, et l'on inscrivit le nouveau-né sous le nom de Ugo, au lieu de Hugo, erreur facile dans une bourgade où le français était inconnu.

Antonio est un fils qu'il nomma Genaro, lequel est le père de Pasquale. Jusqu'à ce dernier, l'erreur ne fut pas corrigée. C'est celui-ci qui, avec l'assistance de M^{re} Gislino Taraschi, vint d'obtenir du tribunal la restitution du fameux H, auquel il a droit, et qui, peut-être, lui apportera une partie de l'héritage du grand poète.

Ajoutons, à ce propos, que le chiffre exact des dépenses nécessitées par les funérailles nationales faites à Victor Hugo, a été fourni cette semaine par le *Journal officiel*.

Ces dépenses se sont élevées à la somme de 104,532 francs, c'est-à-dire à 84,523 fr. de plus que le crédit voté par les Chambres.

**

Ces infâmes réactionnaires viennent encore de fonder un hôpital au Creusot.

Un premier versement de deux cent cinquante mille francs, destinés à cet établissement charitable, a été fait par M^{re} Schneider mère, qui a déjà largement participé, ainsi que M. et M^{re} Henri Schneider, à la création de la maison de retraite pour les vieillards.

Oh ! les affreux réactionnaires ! peuvent-ils ainsi s'occuper des malheureux, tandis que les frères et amis sont si disposés à les laisser tranquilles... hormis en temps d'élection ?

**

LE JOURNAL D'UN INTERPRÈTE EN CHINE.

Sous ce titre, M. le comte d'Hérisson raconte l'histoire de la campagne de 1860. Le récit abonde en anecdotes.

En voici une qui montre la discipline militaire poussée jusqu'au stoïcisme :

« Nous pataugions dans la boue. Le général, avisant un infirmier qui s'efforçait de

dégager un molet enfoncé dans la boue jusqu'au poitrail, lui dit de se placer sur un petit tertre voisin et d'indiquer la route à suivre à tous ceux qui débarqueraient.

» Fidèle à sa consigne, le brave homme commença sa pacifique faction. Quand la nuit tomba, personne n'était venu le relever. N'ayant pas à apprécier si le débarquement était terminé ou non pour ce jour-là, il continua sa garde. Peu à peu la marée monta; il eut de l'eau jusqu'à la cheville, puis jusqu'aux genoux, puis jusqu'à la ceinture, puis jusqu'au cou.

» Heureusement pour lui, le flot ne dépassa pas cette limite extrême. Pendant la nuit, il subit une seconde marée sans sourciller, et le matin, dans le petit jour bleu qui caressait la mer, on vit peu à peu sortir de l'eau une tête, des épaules, un buste, un infirmier tout entier, qui grelottait, dont les dents claquaient et dont les joues étaient aussi bleues que sa tunique mouillée. On l'alla chercher dans un canot; mais, avant de quitter sa faction, il fallut qu'un caporal lui affirmât que c'était bien l'ordre du général qu'il revint. »

La catastrophe du quai de la Tournelle.

La maison Jouanne, grand établissement de distillerie, vient d'être le théâtre d'un effroyable accident.

La distillerie de MM. Jouanne, père et fils, située dans l'ancien hôtel Nesmond, qui de la Tournelle, numéros 55 et 57, occupe plus de cent ouvriers. A neuf heures quarante de matin, trente employés et ouvriers se trouvaient dans le laboratoire, le bureau et la caisse, lorsque on elambic, chargé de cinq cents litres d'absinthe, fit explosion.

En un instant le rez-de-chaussée n'était plus qu'un amas réuni d'où s'enfuyaient affolés une vingtaine de blessés, les vêtements en feu; les autres étaient restés sous les décombres.

Par toutes les fenêtres de l'immeuble, sortait une fumée épaisse et des flammes bleuâtres semblables à celles d'un punch gigantesque.

Toutes les vitres des fenêtres du pôle de maisons formé par le quai de la Tournelle, la rue des Bernardins, le boulevard Saint-Germain et de la rue de Pontoise étaient pulvérisées.

Les premiers secours furent apportés par les employés de la navigation.

M. Guillemain ordonna immédiatement à une vingtaine de ses hommes de charrier tout le sable qu'en put apporter du bas port, et de le jeter dans le rez-de-chaussée de l'immeuble où surnageait une quantité considérable d'alcool en feu.

Les sapeurs-pompiers de la caserne de Poissy, de l'état-major et de la rue Jeanne-d'Arc, arrivèrent bientôt pour parer au danger qui subsistait, car les caves, emplies de plus de 500,000 litres d'absinthe, pouvaient faire explosion.

Le lieutenant-colonel des sapeurs-pompiers fit aussitôt noyer les caves.

Quatre pompes à vapeur furent mises en

batterie sur le bas port et dans les rues adjacentes. Puis on s'occupa d'éteindre le feu qui s'était communiqué au haut du bâtiment.

Les rues et les ponts avaient été barrés. Le public était retenu devant la Morgue au chevet de Notre-Dame, à la tête du pont au Double, à la hauteur de la rue de Pontoise du côté de Bercy, et le boulevard Saint-Germain était complètement évacué.

Toute la matinée, M. Gragnon, préfet de police, est resté sur le quai.

On se porta au secours des trente employés qui se trouvaient ensevelis sous les décombres.

Quatre sont dans une situation absolument désespérée.

Quatorze ont été transportés à l'Hôtel-Dieu après un premier pansement à la pharmacie centrale.

M. Joanne père se trouvait dans le bureau de caisse avec trois de ses employés; son fils est absent momentanément.

Il a été jeté pêle-mêle avec ses employés, il s'était relevé aussitôt et avait pu porter secours aux autres blessés.

NOUVELLES DE COCHINCHINE

Le courrier de Cochinchine est arrivé avec 24 heures de retard par suite d'un déraillement de la malle des Indes.

On écrit de Saigon, 7 octobre :

« Dans les premiers jours de septembre, un millier de chrétiens ont été massacrés dans une seule ville de la province de Bints-Ninch. Une famille de huit personnes a pu seule échapper au massacre et prendre passage sur un navire qui transportait du sel à Hong-Kong.

» Ces massacres ont eu lieu à l'instigation des mandarins.

» Dans la province de Quang-Roub, les chrétiens se sont défendus, et l'occupation de la citadelle par nos troupes a permis de dégager les chrétiens de cette province qui ont moins souffert que ceux de l'Annam central, au nord de Hué.

» Le Quang-Tri est dévasté. Les lettres ont opéré là comme dans les chrétiétés du Sud. On parle de dix prêtres et de plusieurs milliers de chrétiens massacrés. On ne peut encore donner de chiffres certains. La colonne française n'est pas arrivée à temps pour empêcher ces ravages.

» Ainsi, sur une étendue de deux cents lieues, les implacables ennemis de la France ont pu exécuter leurs projets d'extermination des chrétiens.

» Ce n'est pas Duc-Duc que nous avons mis sur le trône; c'est un des frères de Niep-Hoa.

» Le navire *Illissus* a débarqué, le 6 octobre, cent vingt chrétiens à Saigon.

» La Chine envoie sur les frontières du Yunnan des troupes et munitions comme en temps de guerre.

» Le vice-roi de Canton demande à Pékin d'annuler le traité de Tien-Tsin. Il se fait fort, ajoute-t-il, de chasser les Français du Tonkin. »

demain lundi, j'ai des ballots à expédier; mardi est un jour d'échéance de plusieurs billets que je dois toucher. Choisissons mercredi. C'est vous qui êtes le provocateur.

— Dites plutôt que c'est vous avec votre insolente persistance à m'intimer l'ordre de ne pas jouer au billard.

— Eh bien ! soit, c'est moi; alors, j'ai le choix des armes.

— Mais c'est l'inverse.

— En France peut-être, mais ici c'est le provocateur qui choisit les armes : je prends le fusil.

— Le fusil pour un duel, mais je n'ai jamais vu cela !

— Eh bien ! vous le verrez. C'est un duel à l'américaine.

» On arrive ensemble dans un bois avec des fusils et des cartouches. On se sépare, on se perd de vue, on erre chacun de son côté, et l'on se cache dans un taillis pour surprendre son adversaire. Dès qu'on l'aperçoit, on arme son fusil, on ajuste, et...

— Et, continua Léopold, on abat la bête pour la rapporter dans sa carniassière, n'est-ce pas ?

— Monsieur, vous vous moquez de nos usages !... Si le fusil ne vous va pas, je choisis le bowie-knife.

— Hein ! dit Léopold, qu'est-ce que c'est que cela ?

— Un couteau bien affilé, répondit l'Américain. Il est moins usité que les autres armes, mais...

— Un couteau, une arme de brigand ! s'écria Léopold.

— Monsieur, vous insultez mon pays. D'abord, je vous prévins que, chez nous, les duels ne sont pas des plaisanteries, mais des combats à mort. Dans le duel au bowie-knife, qui est très-rare, mais fort pittoresque, les deux adversaires sont enfermés dans une chambre noire, armés de leurs couteaux; ils se cherchent dans l'ombre, et le combat finit presque toujours par la mort de l'un des deux.

— Une boucherie dans les ténèbres ! s'écria Léopold.

— Ah ! vous êtes bien difficile; puisque rien ne vous convient, je veux bien choisir courtoisement les armes qui sont en usage en France, l'épée ou le pistolet.

Et il ajouta avec une nuance dédaigneuse :

— Savez-vous vous servir de ces armes là ?

— Moi ! s'écria Léopold, moi le fils d'un brave officier, je ne saurais ni tirer, ni faire des armes !... Je vous prévins même que je suis très-fert au tir et à l'escrime.

— Moi, répondit l'Américain, je le suis plus au bowie-knife, surtout au fusil, en se poursuivant dans la forêt. Mais il faut être poli avec les étrangers. Prenez le pistolet, en suivant les règles or-

dinaires de vos duels.

— C'est convenu, dit Léopold; l'heure ?

— Sept heures du matin.

— Le lieu ?

— Le bois d'Hoboken, près de New-York; si vous ne le connaissez pas, on vous l'indiquera.

— J'y serai mercredi, à l'heure exacte, dit Léopold, avec mes témoins, qui apporteront des armes.

— C'est inutile, ici on se sert de ses propres armes; vous avez bien des pistolets de voyage ?

— Assurément.

— Apportez-les.

— Je vous enverrai mes témoins, dit Léopold.

— Ce n'est pas la peine, ils me dérangeraient; je vous ai dit que j'avais des affaires à régler. Nos conventions sont faites, nous n'avons, ni vous, ni moi, l'intention d'accepter des excuses ou des transactions.

— Non, certes ! s'écria Léopold.

— Eh bien, chacun de nous se rendra directement sur le terrain avec ses témoins. A mercredi, au bois d'Hoboken.

— A mercredi ! répondit Léopold.

— Voici ma carte.

— Voici la mienne.

L'Américain sortit; Léopold regarda sa carte et lut :

« Burchell et compagnie, 14, street, 8. »

— Que signifie cette carte ? s'écria Léopold; street veut dire rue; une rue entre deux numéros !... Ce n'est pas une adresse, cela. Il ne peut donc pas se battre !

Et il montra la carte à un garçon de l'hôtel, en lui disant :

— Je ne comprends rien à cette carte. Ce M. Burchell ne me donne que son numéro, ou plutôt ses deux numéros; comment trouver quelqu'un dans une rue sans nom ?

— Mais, répondit le garçon, 14 c'est le nom de la rue. Nous avons à New-York, la rue 20, la rue 30, la rue 34, etc.

— Ah ! voilà bien les Américains ! s'écria Léopold, toujours des travailleurs et des commerçants enragés ! Le chiffre, toujours le chiffre, au comptoir, au bureau, et jusque dans la rue.

— Tout le monde vous indiquera la rue 14, reprit le garçon, a greet et fine street, habitée par le haut commerce. La maison Burchell, qui est au numéro 8, est une des plus fortes maisons d'importation et d'exportation de New-York. C'est très-facile à trouver.

(A suivre.)

On reprochait à un père de marier son fils trop tôt.

— Attendez au moins qu'il soit raisonnable, lui disait-on.

— Pas si bête ! il ne voudrait plus.

LA GUERRE D'ORIENT.

On croit à Vienne que le roi Milan se bornera à occuper les districts bulgares en ligne, et, une fois arrivé à Sophia, proposera un armistice aux Bulgares. Il est certain que la Serbie s'engage dans une affaire sans issue. La Russie ne permettra jamais l'annexion de la Bulgarie, et l'Autriche ne fera certainement pas la guerre à la Russie pour obtenir à la Serbie un ou deux districts.

Mais qui se chargera en Europe de faire évacuer par les Serbes les provinces conquises ? Aucune puissance ne veut endosser la responsabilité de donner aux Turcs le mandat d'occuper la Roumélie, ni même d'intimer au prince Alexandre de rentrer à Sophia ; à plus forte raison hésiterait-on à se mêler au conflit serbo-bulgare.

La Turquie elle-même se soucie fort peu d'engager une lutte avec la Serbie pour défendre la Bulgarie.

Sofia, 17 novembre, 7 h. soir.

Les Serbes ont attaqué aujourd'hui Slivnitza par les flancs de gauche et de droite avec des forces nombreuses. Les Bulgares ont repoussé des deux côtés le choc de l'ennemi ; puis, prenant l'offensive, ils ont poursuivi les Serbes à une distance de cinq kilomètres en leur faisant subir de grandes pertes et leur faisant beaucoup de prisonniers.

Belgrade, 18 novembre.

Le bruit court que nos troupes auraient éprouvé un échec du côté de Slivnitza, où elles auraient été repoussées par les Bulgares, parfaitement abrités par des travaux de défense sérieux.

Bien que cette nouvelle ait causé dans le public une certaine émotion, il n'y a pas à s'inquiéter du résultat.

Nos troupes n'ont pas encore opéré leur concentration ; c'est le colonel Benitzky avec la division Shmadja, en nombre inférieur, par conséquent, qui a dû avoir contact avec le corps de l'armée bulgare, fortement retranchée et combattant sous les yeux du prince Alexandre dont on signale la présence à Slivnitza.

Il est à préssumer que sous peu cet échec sera réparé et que Sofia, dont Slivnitza est la clef, ne tardera pas à être au pouvoir de notre armée.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 18 novembre.

Le marché financier juge avec assez de sangfroid les événements qui se déroulent en Orient et les cours des rentes se maintiennent très-facilement et font ensuite un sérieux progrès. Le 3 0/0 reprend à 79.90, l'amortissable à 81.50, le 4 1/2 0/0 nouveau à 107.85.

Quant au Crédit Foncier, soutenu par de nombreuses demandes, il est à 1,310. Les obligations de ce genre sont exactement du même type que les obligations de chemins de fer, mais elles coûtent 20 fr. de moins. Les obligations à lots des derniers emprunts sont également au-dessous des prix des valeurs similaires. La hausse est certaine.

La Société Générale reste toujours très-ferme à 450 fr., mais la situation très-favorable présentée par le bilan devrait amener un cours plus élevé. Il est vrai que ce titre est complètement en dehors de la spéculation.

Le Panama est à 406. La lumière est faite aujourd'hui sur le fameux traité Couvreur et Hersent, pour lequel la Compagnie a payé un dédit de 1 million 200,000 francs. Les contradictions de M. de Lesseps dépassent l'imagination.

Pas d'amélioration sur le Crédit Lyonnais qui décliné ment ne tente pas les capitaux.

En actions de chemins de fer, on cote : Est 777.50, Nord 1,510, Orléans 1,315, Ouest 841.25.

Chronique militaire.

Il a été décidé au ministère de la guerre qu'un certain nombre de permissions de trente jours seront délivrées dans les corps de toute arme, à l'exception de ceux qui ne se recrutent pas par la voie des appels. Ces permissions dont la nombre sera calculé à raison de 3 0/0 de l'effectif, seront délivrées de préférence aux engagés volontaires qui comptent aujourd'hui le plus de présence sous les drapeaux, ou bien à ceux qui, comptant deux ans de présence, justifieront d'une situation de famille digne d'intérêt. Les sous-officiers et caporaux seront admis à participer à ces congés sous la condition que leur absence du corps ne compromettra pas l'instruction à donner aux jeunes soldats de la classe 1884 et aux engagés conditionnels qui sont incorporés.

Le Journal officiel du 47 novembre publie, dans sa partie non officielle, la liste des élèves de l'École supérieure de guerre ayant obtenu le brevet d'état-major à la suite des examens de 1885.

ARMÉE TERRITORIALE.

Les officiers de réserve et de l'armée territoriale sont désormais autorisés, lorsqu'ils sont instructeurs des bataillons scolaires, à assister en tenue aux exercices et manœuvres de ces bataillons. La même autorisation est, par extension, accordée aux sous-officiers.

Quant aux instructeurs des bataillons scolaires qui n'appartiennent pas à l'armée, s'ils veulent porter un uniforme, ils ne doivent y adjoindre aucun des insignes distinctifs de la hiérarchie militaire.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

THÉÂTRE. — Lundi prochain, la troupe de M. Breton donnera sur notre scène une représentation de la *Fille du Régiment*, le charmant opéra-comique de Donizetti, qui aura pour principaux interprètes M^{lle} Dorian, M^{me} Lelong, MM. Neveu, Noël Cadeau et Fleury.

Le spectacle commencera par le *Violoneux*, petit opéra-comique d'Offenbach dans lequel M. Vincent, deuxième basse, ayant autrefois tenu l'emploi de première basse sur la scène angevine, obtient un légitime succès.

M. Danville, percepteur à Vihiers, est nommé à Villers-Allerand (Marne).

ANGERS.

Une arrestation. — Lundi matin, M. le commissaire central a mis en état d'arrestation le sieur Adolphe-Léonard Bourgoïn, âgé de 49 ans, employé principal à la grande vitesse (Compagnie d'Orléans), pour détournements divers s'élevant à environ 7,300 fr., au préjudice de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest.

Le *Petit Courrier* annonce en ces termes la mort de M. Faugeron, notre regretté confrère angevin :

« M. H. Faugeron, directeur politique du *Journal de Maine-et-Loire*, a succombé mardi matin, enlevé en quelques jours à l'affection des siens.

« Ancien professeur de l'Université, M. Faugeron avait quitté cette carrière, qui lui promettait un brillant avenir, pour entrer dans la presse. Depuis quinze ans il dirigeait avec fermeté et rédigeait avec talent le *Journal de Maine-et-Loire*. De plus autorisées que nous retraceront, sans doute, cette existence si honorable, si bien remplie, qui a été un long et vaillant combat en faveur des doctrines conservatrices.

« M. Faugeron laisse dans notre ville les plus légitimes regrets. Il emporte avec lui l'estime et l'amitié de tous ceux qui l'ont connu. N'est-ce pas le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un homme de bien ? »

TOURS.

Le fils du général Charette. — Parmi les volontaires d'un an, qui viennent d'arriver cette année à Tours, se trouve le fils du général Charette.

Il fait partie du 3^e dragons, qui est caserné au Champ-de-Mars.

POITIERS.

C'est lundi que s'ouvre la quatrième session des assises de la Vienne.

Cette session sera de très-courte durée. Deux affaires seulement, nous dit-on, seront soumises au jury.

On écrit de Poitiers :

« Mardi matin, vers 11 heures 1/2, près d'Ingrandes, au passage du Moulin-Brûlé, le conducteur de train, Pierre Martin, de l'inspection de Tours, est tombé mort à la suite d'une blessure reçue à la tête.

« La justice a aussitôt commencé une information. »

L'EX-PREFET DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

On lit dans la *Lanterne*, journal ultraradical, au sujet de M. Catusse, préfet de la Loire-Inférieure, qui vient d'être nommé préfet des Alpes-Maritimes :

« Ce qu'il y a de plus surprenant en lui, c'est qu'il soit encore préfet.

« Il est franchement mauvais, et dans toutes les acceptions du mot. Comme méchant caractère, il rendrait des points à M. Schnerb, qui, du moins, a une excuse, étant un malade. Haut comme un clocher, roide comme un paratonnerre, rogne comme un bull-dog de boucher, M. Catusse a toujours l'air de mettre à la porte les gens qu'il reçoit, et de vouloir mordre ceux à qui il parle.

« Administrateur plus que médiocre et autoritaire, il n'a qu'un bon point à son actif : c'est d'avoir tenu tête avec une rigueur hargneuse à MM. de Lareinty et consorts. »

Il est tout naturel que la *Lanterne* n'aime pas les réactionnaires, mais elle aime encore moins M. Catusse.

LES VIANDES SALÉES AMÉRICAINES.

Il paraît qu'un certain nombre de négociants français, qui se distinguent par leur patriotisme, ont trouvé le moyen d'éluder la loi prohibitive de l'entrée en France des viandes salées américaines. Ils font adresser leurs envois à des commerçants de Liverpool ou de Londres, lesquels, moyennant une légère commission, les leur réexportent comme marchandise de provenance anglaise.

L'importation frauduleuse de ces viandes cause un tort énorme à l'élevage national ; de plus, elle constitue un danger pour la santé publique. Le rétablissement de l'examen microscopique s'impose donc dans les ports d'arrivée.

UN PEU DE MODE.

Les journaux de mode annoncent une réforme radicale dans la toilette féminine de cet hiver.

Il s'agit ni plus ni moins de la suppression absolue des *tournures* ou *poufs* qui, dans ces derniers temps, avaient atteint des proportions alarmantes.

Ce disgracieux objet serait remplacé, paraît-il, par un jupon de faille à volants découpés.

La maison Frapin et C^{ie}, de Cognac, propriétaire des vignobles les plus estimés de la grande Champagne, informe les amateurs et gourmets qu'elle vient de mettre en vente à l'ÉPICERIE CENTRALE de Saumur ses produits mis en bouteilles dans ses choix de Segonzac, aux prix ci-après :

Vieux cognac, la bouteille.	4 fr.
Grande champagne * d°....	5
d° ** d°....	6
d° *** d°....	8

Les Wagons sont arrivés.

Nous avions l'occasion, dans un de nos précédents numéros, de constater avec une vive satisfaction le réveil des industriels français luttant contre la concurrence des produits étrangers. Il nous revient à cet effet que plusieurs wagons de marchandises, notamment de Draps, Tapis, Couvertures, Toiles, Fourrures, sont arrivés à destination des Docks Généraux qui vont s'installer provisoirement salle des Ventes, rue d'Orléans, à Saumur.

Tous ces articles vont être vendus aux prix d'expertise, c'est-à-dire avec des rabais énormes consentis par les fabricants pour arriver à une prompt réalisation. Le résultat de cette vente, qui prend les proportions d'un véritable événement, aura pour cause deux effets que le public saura apprécier : entretenir nos métiers, soutenir ainsi nos ouvriers en écoulant nos produits, et bénéficier dans la consommation de prix jusqu'alors inconnus. Nul doute que le public saumurois ne se rende compte par lui-même des avantages que nous venons de signaler.

Sommaire du n° 46

MONITEUR DE LA BANQUE

PUBLIANT TOUS LES TIRAGES.

La situation. — Informations financières. — Les plus importantes valeurs fiduciaires. — La con-

version belge. — Le canal maritime du Nord. — Ville de Madrid. — Banque d'Escompte. — Canal de Pierrelatte. — Grands Magasins du Printemps. — Grande Tuilerie de Bourgogne. — Compagnie auxiliaire des Chemins de fer et Travaux publics. — Crédit mobilier espagnol. — L'Emprunt Haïti 1875. — Compagnie napolitaine du Gaz. — Madrid-Cacerès. — Les mines de diamants de l'Afrique du Sud. — Marché à terme. — Renseignements utiles. — Changes. — Revue des valeurs. — Assemblées générales. — Revue des Charbonnages et des valeurs minières. — Chronique agricole et commerciale. — Petite correspondance. — Marchés des départements. — Annonces. — Tableaux de Bourse.

TIRAGES :

Ville de Paris 1876. — Emprunt du département de la Seine. — Crédit foncier de France. — Compagnie du Gaz de Gand. — Ville de Paris 1875. — Chemin de fer du Nord. — Ville de Lyon 1880.

PARIS. — 173, rue Saint-Honoré. — PARIS

Abonnement : SIX francs par an.

Le magnifique ouvrage illustré, édité par la Librairie A. LE VASSEUR, 33, rue de Fleurus, **L'ART NATIONAL**, par H. DU CLEZIOU, a été adopté par la Ville de Paris pour les Bibliothèques de ses Écoles municipales. Cette splendide publication, mise en vente au prix de 80 francs les 2 volumes (payables 5 francs par mois), a ainsi obtenu une consécration bien méritée.

Théâtre de Saumur

Direction : J. BRETON.

Lundi 23 novembre 1885,

La Fille du Régiment

Opéra-comique en 2 actes, Paroles de MM. de Saint-Georges et Bayard, musique de DONIZETTI.

Distribution :

Tonio.....	MM. Noël Cadeau.
Sulpice.....	Neveu.
Hortensius.....	Fleury.
Un notaire.....	Derousseau.
Un caporal.....	Pascaud.
Un paysan.....	Démon.
Mario.....	M ^{me} Dorian.
La marquise.....	Lelong.
La duchesse.....	Allain.

Soldats, paysans, paysannes, dames, seigneurs, valets.

On commencera par :

LE VIOLONEUX

Opéra-comique en 1 acte, de MM. Mestepès et Chevalet, musique de J. OFFENBACH.

Distribution :

Le père Mathieu, violoneux....	M. Vincent.
Reinette, filleule du père Mathieu.....	M ^{lle} Vandermeiren.
Pierre.....	M. Omeiz.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Grand Théâtre d'Angers.

Judi 19 novembre

CHARLES VI, grand opéra en 5 actes et 7 tableaux, paroles de MM. Germain et Casimir Delavigne, musique d'Halévy.

Samedi 21 novembre

Manon, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, de MM. Henri Meilhac et Philippe Gille, musique de Jules Massenet.

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR

est un sirop dépuratif et reconstituant, d'un saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1773 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an xiii. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang : *Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impétigo, Goutte, Rhumatisme.* — Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR à l'iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : *Ulcères, Tumeurs, Glandes, Exostoses*, ainsi que le *Lymphatisme, la Scrophule et la Tuberculose.*

Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez J. FERRE, Pharmacien, 102, rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR.

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER DE SUITE
BELLE
MAISON BOURGEOISE
Appartenant à M. Fougeray, à Saumur, route de Saint-Lambert.
S'adresser au notaire, ou à M. GIRARD, expert à Saumur. (832)

A LOUER
PRÉSENTEMENT,
En totalité ou par parties,
MAISON
Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,
Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arbré, pompe, etc.
S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A VENDRE
UN CLOS
Terre et Vigne,
Entouré de murs, avec petit pavillon, appelé le
GLOS-GROLLEAU
Situé commune de Saumur, au lieu dit Les Châteaux,
D'une contenance de 3 hectares 15 ares 60 centiares.
S'adresser à M. DIZÉ, propriétaire à Varrains. (855)

A VENDRE
CINQ CHIENS COURANTS
Briquets, très-bons.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
DEUX TRÈS-JOLIS
PONEYS
Avec ou sans harnais,
Taille 1-38, bai-brun, 5 ans, tés-doux, se montent et s'attellent à un et à deux.
S'adresser à M. Léon TOUBET, rue d'Orléans, 53, Saumur. (817)

A VENDRE
UNE CAVE
Propre au commerce des vins.
Située place du Presbytère, à Nantilly.
S'adresser à M. Yvon fils, rue du Chardonnet, Saumur. (645)

CIDRES
Mayenne, Bretagne et Normandie
M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité Livraison par barrique et petit fût à domicile.
Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

L'ARMÉE TERRITORIALE
Journal hebdomadaire
Paraissant le Samedi
12, rue Grange-Batelière, Paris
Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.
ABONNEMENTS :
Six mois. 7 fr.
Un an. 12 »
On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

Offres et Demandes
ON DEMANDE des ouvrières.
S'adresser chez M^{me} CHAUSSARD, 22, rue du Marché-Noir. (000)

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour apprendre un état.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une domestique sérieuse, pouvant offrir de bonnes références.
S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME sérieux et actif demande une place de régisseur pour propriétés; connaît la vente du bois et la culture des terrains.
S'adresser au bureau du journal.

Une DAME demande place de comptable ou autre. — Bonnes références.
S'adresser, 19, rue Saint-Lazare.

BALS DE SOCIÉTÉ, bals de noces, bals de noces, soirées dansantes. M. GOICHON, piston solo de l'Harmonie Saumuroise, 60, quai de Limoges, dirige les bals et fournit les musiciens. (834)

VICHY
Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre
PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.
SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.
SUGRE D'ORGE de VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE
Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS
L'EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE ACIDULE
OREZZA
est la plus riche en fer et en acide carbonique
Spéciale pour le Traitement de
GASTRALGIES, FIEVRES, CHLOROSE, ANÉMIE
et toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du sang.

Fabrique de Chaudronnerie en tous genres
AUGUSTE BILLY
Rue Nationale, 21, SAUMUR

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'arrivant de faire ses achats pour la saison d'hiver, il possède tout ce qui se fait de nouveau et de confortable en articles de chauffage: Calorifères de toutes grandeurs et de toutes formes, Cuisinières de différents modèles, Poêles de tous prix, Chaufferettes, etc., etc.
Toujours seul possesseur à Saumur du grand FOURNEAU ÉCONOMIQUE à l'usage des Maisons Bourgeoises, Hôtels, Restaurants, système de Fourneaux ne dépassant réellement que moitié de combustible.
Ces achats, faits dans de bonnes conditions, lui permettent de vendre le plus bas prix possible.

ATELIER SPÉCIAL DE FABRICATIONS ET RÉPARATIONS, RUE DE L'ABREUVOIR.
Toutes les Marchandises sortant de la maison Auguste BILLY étant de premier choix, sont vendues à garantie.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.
LA VELOUTINE
EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et inviolable, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — CB. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

SANS PALAIS NI CROCHETS
DENTS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR
Extraction, Aurification — Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

ATLAS NATIONAL DICTIONNAIRE ALPHABÉTIQUE **ATLAS NATIONAL**
DES COMMUNES DE FRANCE
VILLAGES, BOURGS, HAMEAUX, CHATEAUX, LIEUXDITS, etc.
Indiquant Population, Distance kilométrique, Foires, Marchés, Commerce, Productions, Curiosités, Bureaux de Poste, Télégraphe, toutes les stations.
Contenant 85 CARTES de statistique commerciale et industrielle
ET LES PLANS EN 3 COULEURS DES GRANDES VILLES DE FRANCE (COLLECTION UNIQUE)
Par de la BRUGÈRE
Membre de la Société de Géographie, Lauréat des Expositions universelles et des Sociétés savantes
IL PARAIT 2 LIVRAISONS PAR SEMAINE
CHEZ TOUTS LES LIBRAIRES ET MARCHANDS DE JOURNAUX
25 C^{ES} LA LIVRAISON
1.000 lignes de texte et 1 plan colorié
1 FR. 25 LA SÉRIE
5.000 lignes de texte et 5 cartes chromo

Adresser 25 cent. en timbres à M. FAYARD, 78, B^e St-Michel, Paris, pour recevoir franco la 1^{re} livraison avec carte.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 NOVEMBRE 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	79 50	79 90	Est	778 75	777 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	519	519
3 % amortissable	81 30	81 80	Paris-Lyon-Méditerranée	1221 25	1222 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	507 50	509	Est	371 25	371 50
3 % (nouveau)			Midi	1155	1170	— 1865, 4 %	510	519	Midi	384	383 50
4 1/2 %	105	105	Nord	1502 50	1510	— 1869, 3 %	463 75	405	Nord	391 50	391 50
4 1/2 % (nouveau)	107 75	107 85	Orléans	1305	1215	— 1871, 4 %	399 75	397	Orléans	382 25	382 50
Obligations du Trésor	513	515	Ouest	810	841 25	— 1875, 4 %	510 50	513	Ouest	389 50	389 50
Banque de France	4780	4800	Compagnie parisienne du Gaz	1450	1451 25	— 1876, 4 %	511	512 50	Paris-Lyon-Méditerranée	393	393 50
Société Générale	450	450	Canal de Suez	2077 50	2090	Bons de liquid. Ville de Paris	522	522	Paris-Bourbonnais	361	360
Comptoir d'escompte	972 50	970 50	C. gén. Transatlantique	470	473 75	Obligations communales 1879	453 75	454	Canal de Suez	581 50	582 40
Crédit Lyonnais	518 75	521 25	Russe 5 0/0 1878	92 50	93 50	Obligat. foncières 1879 3 %	448	448			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1300	1310				Obligat. foncières 1883 3 %	366	364 50			
Crédit mobilier	190	195									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR				
	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Direct		Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	
	matin	matin	soir	matin	soir	soir	soir.		matin	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	
Saumur.	6 05	7 24	8 46	1 15	3 50	7 45		Saumur.	3 26	8 21	12 48	4 44	Bourgueil.	8 17	12 09	6 16
Chacé.	6 15	7 32	8 56	1 24	4 03	7 55		PortBoulet.	5 33	9 08	1 25	6 56	PortBoulet.	8 26	12 18	6 20
Brézé.	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03		Bourgueil.	5 42	9 15	1 34	7 05	Saumur.	9 13	1 25	7 15
Montreuil.	6 29	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19										

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS

	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte
	matin	matin	soir	soir.	soir.
Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45
Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 3	4 50	8 41
Lernay	7 02	8 02	2 11	5 2	8 51
Brion-s.-Thouet	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59
Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16

THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR

	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct
	matin	matin	soir.	soir.	soir.	soir.
Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 30	7 43	
Brion-s.-Thouet	5 58	9 18	1 19	4 30	7 57	
Lernay	6 07	9 21	1 22	4 37	8 10	
Montreuil-Bellay	6 19	9 35	1 34	4 44	8 24	
Saumur (arrivée)	6 33	9 49	1 46	4 56	8 38	

MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.

	Omn.	Omn.	Mixte
	matin	soir.	soir.
Montreuil	7 3	1 55	8 35
Loudun	8 23	2 51	9 55
Arçay	8 37	3 4	10 14
Mirebeau	9 27	3 54	11 1
Neuville	9 53	4 24	11 27
Poitiers	10 39	4 56	12 1

POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.

	Omn.	Omn.	Mixte
	matin	soir.	soir.
Poitiers	5 56	13 50	6 13
Neuville	6 28	1 28	7 08
Mirebeau	6 55	1 57	7 56
Arçay	7 50	2 59	9 19
Loudun	8 42	3 56	10 28
Montreuil	9 24	4 38	11 7